

Il est certain que les circonstances économiques internationales pendant cette période n'ont pas été propices à une expansion des échanges. Il est par ailleurs compréhensible que les hommes d'affaires européens aient voulu d'abord profiter des opportunités apparues chez eux par suite de l'élargissement du Marché commun et que pour leur part, les hommes d'affaires canadiens aient voulu profiter de l'intégration progressive de l'économie nord-américaine et aient d'abord regardé chez leurs voisins avant d'envisager des possibilités ailleurs.

En dépit de ces circonstances, le commerce entre le Canada et la Communauté s'est fort bien porté pendant cette période. D'abord, la valeur de nos échanges a doublé pour atteindre \$15 milliards. En second lieu, les échanges entre le Canada et la Communauté ont augmenté plus rapidement qu'entre le Canada et les Etats-Unis. Et enfin, la part de produits manufacturés dans les exportations canadiennes n'a cessé d'augmenter. Dans ces conditions, on ne peut qu'envisager l'avenir avec confiance.

L'Ambassadeur croit qu'à l'amorce des années 80, les raisons qui avaient milité en faveur d'un rapprochement bilatéral se retrouvent aujourd'hui réunies dans les perspectives qui s'offrent à la Communauté et dans les priorités que se donne le Canada. En particulier, le Canada voudra développer son potentiel énergétique, et dans ce contexte, des possibilités d'investissement et de développement technologique se présenteront auxquelles les Européens seront les bienvenus de participer. Dans cet esprit, l'Ambassadeur a insisté sur la valeur d'un dialogue bilatéral actif qui puisse s'étendre aussi bien aux problèmes rencontrés entre grands partenaires commerciaux qu'aux opportunités de coopération indentifiées. Il a aussi émis le voeu que ce dialogue puisse s'étendre non seulement à la défense d'un commerce international ouvert, mais aussi aux questions politiques internationales à mesure que les Etats membres affirment leur identité politique collective.

En terminant, M. Tait a voulu adresser deux messages. D'une part, que dans la conduite de nos relations bilatérales, nous nous assurions que l'un sache ce que l'autre pense. Et d'autre part, que dans le développement de nos politiques, nous démontrions que nous sommes sensibles à nos intérêts respectifs.

POUSSEE DE LA HAUTE TECHNOLOGIE A OTTAWA

Les fonctionnaires du Gouvernement fédéral seront-ils bientôt en minorité sur le marché du travail d'Ottawa? L'industrie de la haute technologie, qui a connu une croissance phénoménale depuis 1970, est déjà la source d'environ 17.000 emplois dans la capitale nationale. Au début de cette année l'industrie comptait 102 entreprises, mais leur nombre augmente de 50 pour cent par année et le taux de croissance annuel de chacune de ces entreprises est de l'ordre de 35 à 40 pour cent.

Le choix d'Ottawa n'est pas un accident. L'industrie canadienne de haute technologie demeure étroitement liée à la proximité du Gouvernement fédéral. Deux bonnes raisons suffisent: c'est un grand bailleur de fonds pour la recherche et le développement, et ses chercheurs mettent au point de nouvelles techniques que le gouvernement ne demande pas mieux que de renvoyer au secteur privé pour en développer les applications industrielles.